

Madame la présidente du CSEC, chers Collègues,

Dans le cadre de la reconduction de la démarche d'évaluation des risques psychosociaux (RPS) initiée en 2021, le CSEC a mené une nouvelle enquête cette année. La FNME-CGT tient, une fois de plus, à alerter la direction sur les RPS existants à EDF. Les résultats révèlent une réalité préoccupante pour de trop nombreux agents. Si globalement une légère amélioration est constatée, elle est à contextualiser avec les conditions de 2021 qui était une année en pleine crise sanitaire du COVID et en pleine menace de démantèlement d'EDF avec le projet Hercule. Les réalités vécues sur le terrain par les agents révèlent des souffrances persistantes et des dégradations des conditions de travail, et ce dans plusieurs entités.

Les résultats nationaux mettent en lumière une intensité du travail toujours trop élevée. 71 % des salariés déclarent une charge mentale importante, 64 % travaillent à une cadence soutenue, et 70 % maintiennent un rythme intense. À cela s'ajoutent des exigences émotionnelles fortes : 63 % des agents doivent faire bonne figure en toutes circonstances, signe d'un malaise profond dans les relations de travail et les attentes managériales.

La gestion du changement est également mise en cause. 39 % des répondants considèrent que les transformations organisationnelles sont mal anticipées, 34 % qu'elles sont mal accompagnées, et 29 % qu'elles sont insuffisamment expliquées. Ces chiffres traduisent une perte de repères et une absence de dialogue social dans les réorganisations. Il est à noter que les déménagements réalisés et ceux à venir créent de fortes inquiétudes dans les collectifs de travail, notamment sur l'impact familiale de ces changements.

La reconnaissance salariale reste un point noir : 42 % des salariés estiment que leur rémunération ne reflète pas les efforts fournis, et 45 % jugent la progression salariale insatisfaisante. Ce déséquilibre entre investissement personnel et reconnaissance est un facteur de risque majeur pour la santé mentale des agents.

Deux CSE ressortent particulièrement dans cette enquête comme étant en forte dégradation : Flamanville 1-2-3 et celui de la Guadeloupe. À Flamanville, la charge mentale atteint 80 % du a des programmes industriels denses, les exigences émotionnelles augmentent, et la reconnaissance salariale recule. L'accompagnement du changement est jugé insuffisant par plus de la moitié des agents. À SEI Guadeloupe, les interruptions d'activité sont en forte hausse, le rythme de travail s'intensifie, et la progression salariale est jugée insatisfaisante par 64 % des répondants. Les changements sont mal expliqués, mal accompagnés et mal anticipés, ce qui révèle une situation alarmante.

Face à ces constats, la FNME-CGT exige des mesures concrètes et immédiates. Il est impératif de mener des analyses qualitatives sur le terrain dans les CSE les plus en difficulté, notamment à Blayais, Golfech, SEI avec un focus sur la Guadeloupe, ULM, DTEO et Commerce. Ces études doivent permettre d'identifier les causes réelles des souffrances au travail et de mettre en place des actions efficaces afin d'endiguer les troubles mentaux et pathologie mentales, mais avant tout pour ne pas être encore une fois confronté à des suicides trouvant leurs origines dans le mal-être au travail. Ces études devront être présentées aux représentants du personnel du CSEC.

La FMNE CGT revendique :

- Un renforcement des SPST par des compétences pluridisciplinaires et notamment de psychologues et d'ergonomes afin d'améliorer les conditions de travail des salariés de l'entreprise.
- Une filière prévention des risques renforcée également en moyens humains, car actuellement en souffrance, afin de traiter les risques sociaux et organisationnels dans toutes les unités.
- Une évaluation rigoureuse de la charge de travail réelle, afin de mettre en adéquation les moyens adaptés. Il est important que les différentes directions arrêtent de se baser uniquement sur le travail prescrit et faisant fi de la réalité du terrain.
- Une revalorisation salariale juste et équitable afin de reconnaître l'engagement de tous les jours des femmes et des hommes qui travaillent dans l'entreprise.
- Une déclaration systématique en accident du travail des événements remettant en cause l'intégrité de la santé mentale des agents, comme une crise de larmes sur le lieu de travail.

Ces axes doivent être au cœur de la politiques sociale d'EDF SA pour garantir des conditions de travail dignes et préserver la santé physique et mentale des agents.

La FNME-CGT appelle l'ensemble des directions à prendre leurs responsabilités. Il est urgent de replacer l'humain au cœur de l'organisation du travail. Le travail ne doit plus être une source de souffrance mais un lieu d'épanouissement, de respect et d'émancipation. Les agents ne sont pas des variables d'ajustement. La FMNE-CGT exige en urgence un Grand Carénage Social. La prévention des risques psychosociaux doit devenir une priorité stratégique.

Arrêtez de rédiger des rapports. Arrêtez de faire des promesses. Les travailleuses et travailleurs demandent des actes concrets et des moyens à la hauteur des enjeux.

